

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 10 (1977)

Heft: 2

Artikel: Menaces sur le passé

Autor: Ducrey, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MENACES SUR LE PASSÉ *

En automne 1972, le Metropolitan Museum of Art de New York faisait l'acquisition d'un vase grec, un cratère signé par le potier Euxithéos et le peintre Euphronios. Un spécialiste de la céramique grecque, qui n'est autre que le conservateur en chef des antiquités grecques et romaines du Metropolitan Museum, Dietrich von Bothmer, écrit que, sans exagérer, on peut considérer ce cratère comme le plus beau vase grec connu à ce jour¹. Le vase est aujourd'hui exposé seul dans sa vitrine, au centre d'une salle ovale de grandes dimensions, dont le sol est couvert d'une luxueuse moquette gris perle ; il est mis en valeur par une batterie de projecteurs. Jamais aucun vase grec n'a bénéficié de tant de soins.

L'apparition de ce vase souleva une foule de questions : d'où provenait-il ? Comment avait-il échappé si longtemps à la curiosité du public savant ? Et d'autres encore : combien avait-on payé pour l'acquérir ? Par quels canaux était-il parvenu à New York ? La presse publia des informations transmises, à contre-cœur d'ailleurs, par les responsables de cette acquisition sensationnelle : le vase avait coûté plus d'un million de dollars, il provenait de la collection privée d'un marchand d'antiquités libanais. Les enquêtes de certains journaux laissèrent toutefois entendre que, tout au contraire, le vase avait été trouvé en Italie, dans une tombe étrusque, exporté illégalement de ce pays, restauré en Suisse, puis vendu au grand musée américain.

Ce fait divers a, selon moi, une valeur exemplaire. Il est réconfortant en effet qu'un musée n'hésite pas à dépenser un million de dollars pour l'achat d'un vase grec. Quelle meilleure preuve peut-on

* Texte, légèrement modifié, de la leçon inaugurale prononcée le 3 juin 1976.

trouver de l'intérêt qu'un pays, fût-il aussi tourné vers l'avenir que les Etats-Unis d'Amérique, continue à porter à l'Antiquité classique ? Et, en même temps, l'*« affaire »* du vase de New York, qui a pris des dimensions internationales, indique un type de menace qui pèse sur les objets antiques. Il ne fait guère de doute, en effet, que le vase de New York provient d'une fouille clandestine. Or la seule justification d'une fouille est une étude scientifique suivie par la publication de ses résultats. Par définition, une fouille clandestine exclut toute étude scientifique. Elle entraîne donc une perte irréparable pour notre connaissance du passé, en détruisant les informations qu'elle aurait pu fournir.

Grâce à la diffusion moderne des informations, le plus arriéré des paysans méditerranéens connaît le prix des objets qu'il découvre dans son champ. Et, plutôt que d'appeler l'archéologue ou le gendarme, il s'adressera au passeur clandestin, assuré qu'il sera de recevoir immédiatement de l'argent. La somme reçue sera évidemment bien inférieure au prix qu'atteindra l'objet à l'issue du long voyage qui, d'intermédiaire en intermédiaire, le conduira dans les salons élégants et luxueux de l'une ou l'autre firme spécialisée (fig. 1).

Les pays méditerranéens s'efforcent d'empêcher les fouilles clandestines en soumettant toutes les fouilles à des autorisations, le plus souvent difficiles à obtenir, et toujours réservées à des archéologues qualifiés. D'autre part, soucieux de conserver intact leur patrimoine culturel, ils n'autorisent depuis quelques années l'exportation des objets anciens que dans des cas exceptionnels. Il est évident que ce visa n'est pas accordé pour des objets de grande valeur ou de grand intérêt. La conséquence de ce qui précède est à la fois simple, logique et alarmante : la plupart des objets qui apparaissent sur le marché des antiquités, s'ils ne sortent pas de collections privées anciennes et connues, proviennent d'exportations illégales. Dans le cas du vase de New York, le Metropolitan Museum écrivit, en substance, dans son rapport sur les acquisitions effectuées durant l'année 1971-72, qu'*« il n'avait rien fait de mal, mais qu'il ne le ferait plus »*².

En dépit de l'aspect réjouissant que peut donc revêtir l'achat par un musée d'un objet antique pour une somme aussi élevée — souvenons-nous que lord Elgin avait eu toutes les peines du monde à vendre au British Museum les frontons sculptés du Parthénon, et qu'il s'était ruiné dans l'opération —, il ne faut pas se leurrer : l'engouement des amateurs d'objets antiques a renouvelé et multiplié les menaces qui pèsent sur les vestiges de notre passé, par le biais en particulier des fouilles clandestines dont je dénonçais à l'instant

les effets destructeurs et l'apport scientifique nul. Il est particulièrement douloureux d'avoir à constater qu'un grand nombre des objets provenant des fouilles clandestines transitent par la Suisse : notre pays peut en effet s'enorgueillir de posséder le marché d'antiquités le mieux organisé du monde et d'être devenu au fil des ans la véritable plaque tournante de ce commerce.

Je sais bien qu'on justifie l'activité de ces intermédiaires que sont les marchands d'objets antiques par les services qu'indubitablement ils rendent à la science. En vendant des vases, des statues, en publiant des catalogues parfois exemplaires, ils contribuent à faire connaître des objets qui, sans cela, seraient peut-être restés ignorés. Mais les informations scientifiques qu'apporte un objet isolé sont le plus souvent de peu d'importance. L'intérêt principal d'un vase comme celui du Metropolitan Museum réside dans sa beauté, dans sa qualité d'œuvre d'art. La chasse aux objets rares, précieux ou intéressants pour le seul historien de l'art n'apporte cependant qu'une contribution médiocre à notre connaissance du passé.

Une fois parvenu au terme de la filière, l'objet atteint une valeur marchande si importante qu'il subit la métamorphose classiquement décrite par André Malraux : objet utilitaire courant à l'origine (songeons à un vase, à un mors de cheval, à un casque), il devient œuvre d'art. Modeste témoin de la vie quotidienne antique, et par là source pour l'histoire, il devient signe extérieur de richesse, matière à collection. Contrairement aux apparences, la mise en vente d'un objet ne le rapproche pas du grand public, mais elle contribue à dresser une barrière entre la majorité de la population et cet objet. Ce qui n'est en fin de compte qu'un héritage commun à tous devient donc la chasse gardée de quelques-uns. En effet, par la valeur marchande ainsi conférée au témoin du passé, on le confine à un univers accessible seulement à une élite d'amateurs d'art fortunés. Les grands musées occidentaux font partie de cette élite privilégiée car, à l'instar du Metropolitan Museum de New York, ils disposent des moyens financiers nécessaires à l'acquisition d'objets antiques sur le marché.

Certains diront non sans raison qu'ils contribuent ainsi à faire connaître l'art antique au public des pays industrialisés. Il n'en demeure pas moins qu'en agissant de cette manière, ils se font les complices, involontaires sans doute, des fouilleurs clandestins. Il serait plus sage de leur part, plus satisfaisant aussi sur le plan scientifique, que les objets découverts dans un pays soient exposés dans les musées de ce même pays, où, à côté d'objets semblables et de

même provenance, ils trouveraient leur signification véritable et apporteraient les enseignements qu'on est en droit d'attendre d'eux. La qualité principale qu'on leur attribue aujourd'hui, celle d'œuvre d'art, éclipse celle, au moins aussi importante, de document. L'antiquité, bien de consommation, se substitue à l'antiquité, matière de connaissance et de réflexion.

D'autres menaces pèsent sur notre patrimoine culturel. Certaines d'entre elles sont bien connues, comme le passage des avions et les gaz d'échappement des automobiles, qui ébranlent et rongent des édifices comme le Parthénon plus sûrement que vingt-cinq siècles de guerres et de pillages, ou comme les constructions modernes, dont les fondations descendent si bas qu'elles anéantissent les murs anciens les plus profondément enterrés.

C'est ainsi par exemple que, voici quelques années, un quartier ancien du vicus romain de Lousonna - Vidy a été littéralement effacé de la carte archéologique à coups de bulldozer sans hélas qu'une fouille ni un relevé n'aient été exécutés. Le port romain d'Avenches va peut-être céder la place à une vaste entreprise de tourisme et de camping. Les routes extirpent ou écrasent le passé : évoquons la tragédie d'Auvernier, l'un des sites préhistoriques les plus remarquables d'Europe, sacrifié sur l'autel de la route nationale N° 5. C'est un lieu commun de dire que l'expansion qui a suivi la seconde guerre mondiale constitue une menace mortelle pour les sites antiques ou ce qu'il en reste ; la récession actuelle n'offre que l'apparence d'un répit, car les moyens mis à la disposition des archéologues se sont réduits dans une mesure proportionnelle à la diminution du nombre des constructions entreprises. Les sites menacés, dans notre pays, restent les mêmes : ils ont nom Avenches, Augst, Vindonissa, Auvernier, Nyon, Martigny ; et on pourrait sans peine multiplier ces quelques exemples, en Suisse comme à l'étranger, en Amérique précolombienne comme en Asie. La nature des menaces reste identique elle aussi, avec la réserve, si usuelle qu'elle va de soi, mais néanmoins surprenante lorsqu'on parle du passé, du cas de guerre : les sculptures des temples khmers ont inondé le marché d'Hong-Kong du jour où les armées ont occupé la région d'Angkor, les objets provenant de Chypre se sont multipliés en Occident depuis les événements de 1974, et la guerre civile qui sévit au Liban en 1975-1976 ne concourut évidemment pas à la sauvegarde du patrimoine national de ce pays.

La très large diffusion de l'archéologie pourrait apporter quelques zones plus claires dans ce sombre tableau. Comment ne pas se réjouir à la vue des innombrables touristes qui, jour après jour,

parcourent le forum de Rome ou l'acropole d'Athènes ? Curieux de tout, ils veulent tout voir et on les retrouve dans les lieux les plus inaccessibles ou imprévisibles. Le sanctuaire de Delphes a pris le relais du Mont Saint-Michel dans la curiosité populaire, et les Mysteria d'Eleusis sont à la portée de chacun.

Curieusement, cette popularisation de l'archéologie s'accompagne d'une nette érosion des études classiques. Trop longtemps assurées de leur position, parfois imbues de leur supériorité, elles souffrent de tendances contradictoires qui nuisent aujourd'hui à l'image que l'on se fait d'elles. Des générations d'idéalistes ont placé la Grèce et Rome dans un monde à part, à vrai dire assez éloigné de la réalité, exposant du même coup les études classiques tout entières à une nécessaire remise en question. L'enseignement traditionnel, où l'étude de la morphologie et de la philologie primait sur l'étude de la littérature, de l'histoire et de la civilisation a, lui aussi, prêté le flanc à la critique. On a longtemps voulu faire des langues dites mortes, du latin surtout, mais du grec aussi, un instrument de formation intellectuelle, un moyen de donner à de jeunes esprits les structures logiques qui, disait-on, leur seraient précieuses. On a parfois lu Virgile « pour la grammaire ». Petit à petit sont nés les slogans qui, au nom du primat de l'histoire immédiate, rejettent le passé ou font des études classiques l'instrument de domination d'une classe, la classe nantie bien évidemment, la culture antique n'étant que l'un des signes extérieurs d'une stratification sociale à combattre et la connaissance de l'antiquité un signe suranné de la supériorité intellectuelle revendiquée par un petit nombre. Cette tendance, notons-le en passant, est perpétuée par l'extraordinaire plus-value qu'ont connue les objets antiques et qui a pour effet de les maintenir eux aussi dans un univers inaccessible à la majorité.

L'une des conséquences de cette évolution est la volonté, clairement exprimée par les autorités politiques, en Suisse et ailleurs, de réduire la part des études classiques dans l'ensemble des programmes scolaires. Face à des critères comme la rentabilité ou l'utilité, des disciplines réputées inutiles ou réactionnaires comme celles des sciences de l'antiquité offrent des cibles de choix aux attaques. Et pourtant le coût des sciences de l'antiquité n'est pas prohibitif. L'enseignement et la recherche dans des disciplines comme le latin et le grec, l'archéologie et l'histoire ancienne ne sont pas des luxes superflus, trop onéreux pour que la société de ce quatrième quart du XX^e siècle puisse les assumer. Faut-il rappeler que le chercheur dans ces domaines n'a que faire de microscopes électroniques, d'accélérateurs de particules ou d'autres appareils sophistiqués, mais qu'il

n'a besoin que d'une bibliothèque, de quelques feuilles de papier et d'un crayon ?

Trêve de propos pessimistes. Je ne voudrais pas donner ici le sentiment de pleurer sur le triste sort des études classiques ou entonner la rengaine des méfaits du monde moderne pour l'environnement, fût-il archéologique. Je voudrais proposer plutôt une image dynamique des études classiques et tenter de dire brièvement quel sens on peut leur donner aujourd'hui. Je m'attacherai évidemment aux études d'histoire ancienne avant tout et m'arrêterai en particulier aux méthodes et à l'esprit qui pourraient conduire le travail dans ce domaine.

L'étude d'un passé lointain est-elle justifiable en soi ? Voici quelques années, Olivier Reverdin, dans une réflexion sur les études classiques, évoquait ces navigateurs qui, pressés d'arriver au port, cherchent à alléger leur embarcation de tous les objets encombrants et superflus. Dans leur hâte, ils jettent par-dessus bord leur boussole, mais ils s'étonnent, peu après, de perdre la route.

Peut-on pour autant s'enthousiasmer pour les hauts faits d'un aïeul fort âgé sous prétexte qu'on lui ressemble ? Ne faudrait-il pas songer aussi à ce qui nous en distingue ? Comme le suggère Paul Veyne, l'expérience de ces différences conduit à formuler une sociologie du monde classique et de percevoir à la fois les éléments qui nous paraissent familiers et ceux qui nous en distancent³.

Pour Thucydide, l'étude du passé est une acquisition définitive dans le domaine de la connaissance. Pour Polybe, c'est l'école des hommes d'action. L'un et l'autre retiennent l'aspect formateur inhérent à l'histoire.

La guerre du Péloponnèse a conduit Thucydide à dresser de l'impérialisme un diagnostic dont le schéma s'applique aux relations des individus aussi bien qu'à celles des Etats, aujourd'hui comme au V^e siècle avant J.-C. Sa démarche saisit lucidement un rapport de forces et le décrit dans tous ses éléments constitutifs.

La confrontation d'une puissance terrienne et d'une puissance maritime, en l'occurrence Sparte et Athènes, a été décrite par l'historien athénien en des pages classiques, reprises tour à tour pour expliquer les affrontements de la première guerre mondiale, puis de la seconde, puis l'opposition entre l'URSS et les Etats-Unis, enfin tout récemment de la Chine, appelée selon certains à prendre la place de l'URSS, et des Etats-Unis⁴.

La description des sociétés en présence ne le cède en rien à celle de leur confrontation : ne croirait-on pas reconnaître dans le portrait que donne Thucydide du régime politique athénien la repré-

sentation idéalisée du régime libéral à l'occidentale : « Dans un Etat où les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité, nous sommes en démocratie... Nous gouvernons dans un esprit de liberté... Malgré la tolérance qui régit nos rapports privés, dans le domaine public, la crainte nous retient avant tout de rien faire d'illégal, car nous prêtons attention aux magistrats qui se succèdent et aux lois... Avec cela, pour remède à nos fatigues, nous avons assuré à l'esprit les délassements les plus nombreux : nous avons des concours et des fêtes religieuses qui se succèdent toute l'année et, aussi chez nous, des installations luxueuses, dont l'agrement quotidien chasse au loin la contrariété. Nous voyons arriver chez nous, grâce à l'importance de notre cité, tous les produits de toute la terre, comme s'ils étaient autant que ceux de l'Attique, notre bien propre. »⁵ Il s'agit bien là de la première description de la société de consommation. Le chroniqueur politique André Fontaine se demande, tout aussi classiquement, si la défaite de l'Amérique par la Chine est inscrite dans les cartes comme celle d'Athènes par Sparte⁶.

C'est avec Thucydide que commence l'histoire politique. L'historien moderne prolonge la réflexion de son père spirituel athénien en étudiant les mécanismes économiques et sociaux de la société sur laquelle s'exerce sa réflexion. Pour les anciens, l'économie se réduisait à un ensemble de principes pratiques, ceux de l'économie domestique. Et l'analyse des rapports sociaux reste très sommaire, non formulée parce que ne pouvant refléter des réalités non ressenties. L'historiographie contemporaine supplée donc à cette absence par l'interprétation des indices perceptibles dans les sources, en les utilisant pour ainsi dire au second degré.

Il en va de même avec ce que l'on appelle l'histoire des mentalités, des comportements religieux, dont les progrès sont dus pour une bonne part à des techniques empruntées à l'anthropologie et à l'ethnologie. Partant de l'étude des textes, l'historien de l'antiquité cherche à dépasser l'analyse des faits proprement dits pour parvenir à celle de la société ancienne avec tous ses composants.

Nous avons évoqué l'analyse par Thucydide de l'impérialisme. Arrêtons-nous encore à un second thème, celui du déclin et de la chute. En juin 1976 s'est tenu à Lausanne un colloque international d'études historiques, réuni à l'occasion du second centenaire de la publication par Edward Gibbon du premier volume de son grand ouvrage *The Decline and Fall of the Roman Empire*. Pour Gibbon, les premiers siècles de l'Empire marquent une période de l'histoire durant laquelle la race humaine fut particulièrement heureuse et

prospère. Le déclin et la chute de l'Empire, au contraire, s'accompagnent du « triomphe de la barbarie et de la religion ». En cela, Gibbon est bien l'homme de son siècle, le siècle des philosophes et des penseurs.

On peut se demander en quoi cette analyse est encore pertinente et c'est précisément là que se situe l'objet du colloque de Lausanne⁷. En effet, nous croyons plus volontiers aujourd'hui à des transformations, à des mutations plutôt qu'au système trinaire un peu simpliste : époque archaïque, donc primitive, époque classique de bonheur et d'épanouissement, époque de décadence. C'est à ce schéma qu'ont longtemps répondu nos divisions de l'antiquité : pour la Grèce, l'époque archaïque était celle des débuts, l'époque classique celle de la maturité et l'époque hellénistique celle de la décadence. Et pour Rome, on oppose encore volontiers, comme le faisait déjà Gibbon, les deux premiers siècles de l'Empire, compris comme une période glorieuse de bonheur et d'épanouissement, à la période désignée de manière significative comme celle du Bas-Empire et ressentie comme une époque troublée et dissolue.

Mais pas plus que l'époque hellénistique n'évoque pour nous aujourd'hui une ère de déclin, les derniers siècles de l'Empire romain d'Occident ne nous apparaissent comme une période de décadence. On ne parle plus guère à son sujet de Bas-Empire, mais d'antiquité tardive, et on reconnaît dans le IV^e siècle de notre ère l'aboutissement d'une longue évolution, une renaissance même et un début plutôt qu'un terme et le prélude à un effondrement, cela dans le domaine des arts comme dans ceux de la littérature et de l'organisation politique, sociale ou militaire. L'intérêt que suscitent ces périodes ne date pas d'aujourd'hui, mais leur image au sein du public reste marquée d'une connotation négative alors que, bien au contraire, elles pourraient attirer une attention toute particulière aujourd'hui, à un moment où certains croient pouvoir discerner les signes de notre propre décadence. Le monde hellénistique a marqué la fin de la Grèce des cités, mais simultanément l'éclosion de cités grecques jusqu'aux rives de l'Indus, et la diffusion de la manière grecque de vivre dans tout le monde connu ap. J.-C. Le IV^e siècle après J.-C. a vu la disparition du classicisme en même temps qu'un renouveau de la culture antique. L'Empire byzantin issu de l'Empire romain d'Orient n'a-t-il pas connu mille ans d'existence ?

On ne saurait cependant attendre de l'ensemble de la population qu'elle soit familiarisée avec Thucydide ni même avec les grands moments de la civilisation gréco-romaine. En revanche il est souhaitable qu'à l'Université la recherche, la réflexion et l'enseignement

des sciences de l'Antiquité, et particulièrement de l'histoire ancienne, soient fortement représentés et encouragés. Jusqu'ici, l'histoire ancienne ne faisait pas à Lausanne l'objet d'un programme d'études autonome. Un pas important a été franchi à l'automne 1975 par la promotion de cette discipline au rang de branche de licence. D'ici quelques années, les premiers licenciés en histoire ancienne s'inséreront dans la société. Peut-être s'appuyeront-ils sur une connaissance moins sûre des textes littéraires que leurs camarades philologues, mais ils bénéficieront en contrepartie d'un aperçu global du monde antique, comprenant des éléments d'histoire événementielle, politique, sociale, économique. Ils auront pris contact avec des inscriptions, des monnaies, des monuments et devraient pouvoir témoigner dans les postes qu'ils occuperont, dans les écoles où ils enseigneront, dans les journaux où ils écriront, d'une familiarité plus grande avec les anciennes civilisations méditerranéennes. Leur enseignement contribuera à diffuser la conscience d'un passé à la fois proche et si totalement différent. S'ils se spécialisent dans les domaines de l'histoire ancienne et de l'archéologie, ils seront appelés à devenir les cadres professionnels qui prendront en charge les vestiges antiques de notre pays, se consacrant à l'étude, à la conservation des monuments et des sites, aux fouilles d'urgence, aux musées locaux, régionaux ou nationaux.

Le rôle de l'Université me paraît donc aussi de former les jeunes savants et chercheurs qui seront à même de venir relayer leurs aînés, en collaboration étroite avec les services d'Etat, qui veilleront à la sauvegarde des sites, des monuments et des objets.

Si les raisons, intellectuelles ou pratiques, qui militent en faveur du développement des études classiques sont nombreuses — on pourrait les multiplier encore sans peine —, il convient de donner maintenant un aperçu des méthodes et des techniques auxquelles recourt aujourd'hui l'historien de l'antiquité. Lucien Febvre écrit à ce propos : « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser. »⁸ Les méthodes de l'histoire ancienne sont très diverses. Certes, l'apport des textes reste fondamental et leur interprétation est le plus souvent à la source de découvertes ou de controverses. Mais c'est de leur confrontation avec d'autres disciplines que naissent parfois les progrès les plus spectaculaires, ce qui explique pourquoi la formation de l'historien doit être si large : il doit pouvoir recourir sans difficulté aux inscriptions, aux monnaies, aux représentations figurées sur vases, sur mosaïques, aux statues et reliefs, mais aussi connaître

la géographie, les sites, l'économie, le droit. En un mot l'historien de l'antiquité doit posséder et mettre en œuvre les connaissances les plus larges possibles dans de nombreux domaines.

Pour lui, l'interdisciplinarité doit être la règle, car il peut être appelé à juger de tout, même s'il ne saurait être spécialiste en toutes choses. A l'aide de quelques exemples, je voudrais montrer comment les diverses méthodes, les divers documents peuvent être utilisés.

Je commencerai en soulignant l'importance pour l'histoire de l'apport de l'archéologie et en évoquant l'exemple que nous fournissent trois lécythes du V^e siècle av. J.-C. Le premier (fig. 2), de provenance attique, est d'excellente qualité. Le second (fig. 3) n'est que la pâle imitation du premier. « Ce type de vase étant à la mode et se vendant bien, les artisans corinthiens n'hésitèrent pas à fabriquer de faux lécythes attiques. »⁹ Le troisième de ces vases (fig. 4), qui a été trouvé à Erétrie en 1976, illustre la même tendance¹⁰. On découvre ainsi l'une des manifestations de la sévère concurrence qui opposait au V^e siècle les grands ateliers de potiers. Les artisans corinthiens, florissants au VII^e et au VI^e siècle, furent ruinés par leurs concurrents athéniens, au point d'être contraints, pour survivre, d'abandonner leur production originale. Au V^e siècle, les potiers de Corinthe, comme ceux d'Erétrie, en vinrent à fabriquer des vases aussi proches que possible des modèles attiques.

Notons cependant que des observations aussi éclairantes ne sont pas fréquentes. Moses Finley reprend une mise en garde formulée déjà par Mortimer Wheeler, le père de l'archéologie moderne, à propos de la découverte dans l'île suédoise de Gotland de trente-neuf tessons de poterie romaine répartis sur près de quatre cents mètres carrés. Ces trente-neuf tessons s'avérèrent n'appartenir qu'à un seul vase et n'apporter en définitive aucune information sur les relations commerciales supposées entre l'Empire romain et la Scandinavie¹¹.

La fouille archéologique, qui compte parmi les moyens les plus efficaces de renouveler et d'étendre notre information, est, paradoxalement, une arme difficile à utiliser. Le grand public se fait une image romantique de l'archéologue mettant au jour des trésors, de l'or, du bronze, des statues. Mais, outre le fait qu'on ne trouve pas la Vénus de Milo tous les jours, il n'est pas sûr que sa découverte ait fait beaucoup avancer la science. A la fascination qu'exercent toujours les activités des archéologues, il convient de substituer une image plus réaliste. L'ère de la chasse aux trésors est révolue, ou du moins elle devrait l'être. On ne fouille plus pour découvrir de beaux objets, on fouille pour étudier une population, des gens, selon

le mot de Mortimer Wheeler¹². D'ailleurs, il n'y a pas de beaux objets, il n'y a que des objets intéressants¹³.

Les archéologues sont animés aujourd'hui d'un esprit bien différent de celui de leurs prédecesseurs, les pionniers de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Alors que Schliemann annonçait triomphalement la découverte du trésor de Priam, on craint aujourd'hui le spectaculaire ; on préfère explorer un secteur, une ville ou un tell selon une méthode lente, méticuleuse et essentiellement technique, laissant pour plus tard la description, la synthèse et l'interprétation. Rien n'est plus redoutable qu'une hypothèse prononcée et diffusée trop tôt. Un mot, une formule frappant l'imagination peuvent conduire à des désastres méthodologiques ou scientifiques. Minos, le maître du Palais de Cnossos, selon Evans, n'a peut-être jamais existé et la Troie de Schliemann n'a peut-être jamais été prise d'assaut par les Grecs. Et pourtant on préfère croire à l'historicité des mythes et des poèmes homériques sans trop se demander comment les aèdes des siècles obscurs auraient pu connaître les exploits de héros disparus trois ou quatre siècles plus tôt¹⁴. Plus récemment, les archéologues américains qui ont mis au jour le palais mycénien de Pylos, en Messénie, se sont empressés de le surnommer « Palais de Nestor », en mémoire du Nestor de l'Iliade, dont l'existence est due sans doute au génie créateur du poète¹⁵. Il faut dire que les archéologues sont parfois des rêveurs, des poètes eux-mêmes, plus prêts à laisser s'envoler leur imagination sur les ailes du mythe qu'à se soumettre aux réalités de la terre, de la pierre et du tesson. La rigueur scientifique est moins enthousiasmante que les spéculations intellectuelles et la réalité moins plaisante que le mythe.

Et pourtant la fouille archéologique doit être comparée à la récolte par un physicien des fruits d'une expérience. Seuls les résultats de l'expérience nous parviennent, et parfois dans un état de grande mutilation. L'expérience elle-même a été réalisée, vécue, voici des millénaires. Une fois achevée, elle a été mise sous des scellés, qui ont résisté, plus ou moins bien, jusqu'au jour de la fouille. L'archéologue brise ces scellés et, le premier, contemple le fragment de passé qui lui est révélé. Il faut remarquer d'emblée que l'expérience ne peut être renouvelée, et que si une fouille est mal conduite, les résultats en sont perdus. On peut comparer la fouille à une opération chirurgicale : si la technique opératoire est mauvaise ou le chirurgien maladroit, l'opération échoue et le malade meurt. On peut dire qu'une fouille même bien conduite est une opération définitivement mutilante : une fois le processus engagé,

plus rien ne peut l'arrêter et rien ne pourra restituer l'état originel de la ruine. Si l'archéologue n'a pas su discerner ni enregistrer les informations que son travail lui procurait, personne ne pourra le faire à sa place. Et inversement s'il en tire une interprétation erronée, nul ne pourra le contredire. C'est pourquoi il est si important que la fouille soit conduite selon une technique précise, qu'elle s'accompagne de tous les relevés, de toutes les photographies qui permettent des vérifications ultérieures, enfin que chaque objet, y compris le plus modeste fragment de poterie, soit recueilli et conservé.

Chaque tesson, chaque objet est un témoin du passé qui, interrogé correctement et mis en relation avec le contexte auquel il appartient, permet de faire de l'histoire au même titre, ou presque, qu'un document écrit. Le but visé, l'explication historique, ne peut prendre appui que sur des résultats irréfutables. C'est la raison pour laquelle l'exploration d'une zone ne se fait pas au hasard, mais en fonction d'un quadrillage du terrain établi à l'aide d'un instrument de mesure optique. La fouille elle-même est conduite de manière à mettre en évidence les couches qui correspondent aux phases d'une occupation ou d'un habitat. Chaque couche est située dans les trois dimensions, puis elle est en quelque sorte décapée, les éléments qu'elle contient soigneusement inventoriés et classés. Le matériel recueilli sera regroupé et il servira à déterminer la date des structures dégagées. La seconde étape, qui est celle de l'élaboration des trouvailles, s'appuie sur les données recueillies sur le terrain. Elle permet d'écrire l'histoire d'une maison, d'une rue, d'un complexe architectural. La part de l'imagination, de la rêverie et du romantisme est, on le voit, réduite au minimum.

La fouille d'un quartier d'habitation ne donne évidemment qu'une information limitée sur l'histoire d'une cité. On en tire néanmoins des éléments généralement bien datés sur son implantation, sur sa structure, sur les activités de ses habitants. On touche là au domaine de la micro-histoire, de l'échantillon sociologique. Et pourtant on peut y voir aussi les éléments d'une histoire « majoritaire », la vie d'un quartier étant plus représentative de la vie d'un ensemble et son étude par conséquent plus significative que celle, par exemple, d'un temple, d'un théâtre ou de thermes.

Si l'on parle donc d'histoire « majoritaire », on pourrait se demander pourquoi on a différé si longtemps l'étude et la réflexion sur les fortifications grecques. Les forteresses d'Egosthène, d'Eleuthères, les murailles de Géla, de Messène ou d'Assos sont pourtant des réalisations immenses, admirables, dont la portée et la signification n'ont été que peu ou mal étudiées. Ce n'est que tout récemment

que le Canadien Winter a dressé une typologie historique des fortifications grecques et le Français Garlan a présenté une réflexion théorique sur le problème de la défense de la ville et de son territoire¹⁶.

Curieusement, l'étude de la destruction brutale d'une ville, ou d'un édifice, peut apporter une moisson plus ample de renseignements que sa disparition progressive au cours des siècles. Un cataclysme, naturel ou dû à l'intervention humaine, contribue généralement à sceller sous un amas de décombres un ensemble de vestiges qui sont révélés intacts au fouilleur. Il suffit de songer à Pompéi ou Herculanium pour se convaincre, un peu macabrement, de l'intérêt que représente pour nous la destruction d'une ville. Plus modestement, l'incendie qui a détruit un quartier entier de la cité minoenne de Mallia, en Crète, a conservé intact le mobilier et même des inscriptions en écriture pictographique du XVII^e siècle av. J.-C. De même encore, à Délos, l'incendie de l'officine d'un notaire a sauvé pour nous plusieurs milliers de sceaux de l'époque hellénistique. Il serait aisément de multiplier ainsi les exemples. On est souvent tenté de mettre une destruction violente en relation avec des événements connus par ailleurs, guerre, prise d'assaut d'une ville et pillage.

Si, dans certains cas, une couche de destruction bien reconnaissable sur l'ensemble d'un site vient confirmer des faits connus — c'est le cas, par exemple, pour Pompéi — en revanche, il serait très imprudent de tirer de la présence de traces d'incendie en quelques points d'un site une conclusion générale sur la destruction — supposée — de la cité tout entière par suite d'une prise d'assaut, d'un sac et d'un pillage. La chute d'une lampe à huile est souvent une cause d'incendie plus vraisemblable qu'une intervention ennemie, surtout que les datations les plus précises ne peuvent donner une approximation inférieure à l'ordre de la décennie. Sur ce point, Christiane Dunant raconte l'anecdote suivante : un archéologue de l'an cinq mille après J.-C., fouillant la ville de Genève, tombe sur les ruines du Grand-Théâtre de Genève, détruit par un incendie le 1^{er} mai 1951. Fouillant un autre secteur situé à 250 mètres de là à vol d'oiseau, il tombe sur une seconde couche d'incendie, non moins importante : il s'agit des vestiges du Bâtiment Electoral, anéanti par un autre incendie, le 4 août 1964. Une conclusion possible serait la suivante : contrairement à ce qu'apprennent les sources littéraires, la ville de Genève a été bombardée au cours de la guerre mondiale de 1939 à 1945 et a été partiellement incendiée. Un archéologue plus audacieux encore pourrait estimer, sur la base des mêmes fouilles, que Genève, et qui sait la Suisse tout entière, a été directement touchée par le conflit.

Je voudrais terminer sur ce point en faisant un sort à une idée que l'on rencontre assez fréquemment, selon laquelle l'archéologie des couches, l'archéologie technique serait une archéologie triste, inhumaine et par conséquent à combattre. Je voudrais dire ici qu'une approche moins romantique du passé, moins dominée par une conception idéaliste de l'antiquité n'exclut ni les découvertes sensationnelles, ni de belles publications, ni l'enthousiasme et la conviction que ce que l'on étudie est la plus belle chose au monde.

Il est cependant des régions ou des périodes entières pour lesquelles la fouille archéologique est la seule source de notre savoir. A défaut de textes, à défaut d'inscriptions, on doit recourir à la seule exploration archéologique pour découvrir le mode de vie d'une population, ses activités économiques, son organisation politique et sociale. Même si les tentatives d'Arthur Evans pour expliquer le monde minoen sont contestables, et si son « Palais de Minos », avec les appartements du roi et les appartements, pudiquement placés dans l'aile opposée, de la reine rappellent davantage le palais de la reine Victoria que celui du prêtre-roi d'une société primitive, il n'en demeure pas moins que le grand archéologue anglais a révélé au monde étonné l'existence d'une civilisation encore ignorée jusque-là.

Sans aboutir à des découvertes aussi spectaculaires, les travaux qu'une mission de l'Ecole française d'Athènes a menés sur le site de Latô, en Crète orientale, ont apporté une petite contribution à l'histoire de cette cité. C'est sur le plan de son organisation politique que les fouilles ont permis un progrès de nos connaissances. Par Aristote et l'historien grec Ephore, nous savons que les cités crétoises comportaient trois organismes politiques : d'une part le collège des cosmes, l'exécutif de la cité ; puis l'assemblée des anciens ou gérousie, qui regroupait les cosmes sortis de charge, enfin l'assemblée du peuple. Depuis le début du siècle, on connaît à Latô l'emplacement du prytanée, salle où se réunissaient les cosmes. On avait découvert aussi, tout à côté, une sorte de petit théâtre à gradins droits où, a-t-on dit, se tenait l'assemblée du peuple. Non sans quelque légèreté, de nombreux historiens ont cru reconnaître dans l'ensemble formé par le prytanée, le petit théâtre à gradins droits et l'agora de Latô le prototype de la cité archaïque, allant même jusqu'à utiliser ce complexe pour illustrer le lieu de réunion des citoyens d'une cité homérique.

L'un des résultats des fouilles entreprises a été de montrer que l'agora, le petit théâtre et le prytanée n'étaient sans doute pas plus anciens que le IV^e siècle av. J.-C., et n'étaient par conséquent nul-

lement archaïques ni homériques. Procédant à des nettoyages et à une autre fouille, non loin du temple, nous avons mis à jour un second dispositif beaucoup plus vaste, destiné manifestement à accueillir une assemblée plus importante que celle du petit théâtre de l'agora. Nous avons proposé de reconnaître dans le nouveau lieu de réunion l'endroit où se tenait l'assemblée populaire, alors que, sur le théâtre de l'agora, nous pensons que devait se tenir le conseil restreint des Anciens.

Nous nous trouvons donc en présence des principaux édifices civiques de la petite cité crétoise. Certes, ils ne sont pas aussi importants que le prytanée, le bouleutérion et la Pnyx d'Athènes, mais ils nous confirment qu'à Latô, au IV^e siècle av. J.-C., fonctionnait un type de constitution que nous appellerons démocratique — même si ce terme désignait alors une réalité quelque peu différente de ce que nous entendons aujourd'hui sous ce concept — et, en outre, nous montrent concrètement les centres civiques de la petite cité¹⁷.

L'étude du site a permis d'autres progrès de nos connaissances sur son habitat, ses activités industrielles (on a découvert des fours de potier d'époque archaïque), son système défensif. Mais il faut l'apport d'inscriptions pour pénétrer le détail de l'organisation politique du petit Etat, connaître le tracé de ses frontières, l'histoire de ses alliances avec les autres Etats crétois, notamment Gortyne et Cnossos.

L'apport d'une inscription nouvelle peut être décisif pour l'étude des mini-Etats crétois. Au sud de Latô, sur les flancs des montagnes bordant la côte sud de la Crète, est située une petite cité nommée Malla. Ses ruines sont tellement modestes que nul ne songerait qu'elle pût jamais jouer un rôle international. C'est pourquoi la surprise fut grande, voici quelques années, lorsqu'un traité conclu par les gens de Malla avec l'un des puissants du monde d'alors, Attale I^{er}, roi de Pergame, fut mis au jour. Dans le fragment de l'inscription qui nous est parvenu, le texte rappelle toutes les obligations auxquelles le roi de Pergame acceptait de se soumettre : en cas d'appel de ses alliés, il s'engageait à envoyer un contingent de trois cents hommes au moins (ou une troupe pouvant compter jusqu'à trois cents hommes, la question est controversée) et à assurer leur transport, leur ravitaillement et leur solde durant la traversée. Une fois sur place, les hommes étaient pris en charge par les gens de Malla, payés et nourris par eux et, naturellement, utilisés par eux comme renforts¹⁸.

Ce n'est point aux clauses mêmes du contrat que nous nous arrêterons — encore qu'elles soient fort intéressantes — mais au

fait même qu'une cité crétoise de troisième rang puisse être amenée à conclure un traité avec l'un des « grands » du monde hellénistique.

Les raisons de l'extrême obligeance du roi Attale envers Malla se laissent deviner sans peine : les Crétois étaient d'excellents soldats, en particulier des archers réputés. Polybe, qui ne les aime pas, les accuse d'ailleurs d'être des combattants déloyaux, des spécialistes des embuscades et des coups fourrés¹⁹. On trouve des soldats crétois dans toutes les armées hellénistiques, y compris dans des camps opposés. C'est une constante de la politique des Etats et des ligues hellénistiques que de cultiver l'amitié des Crétois, pour la bonne raison que l'on s'assurait ainsi la fourniture régulière d'une main-d'œuvre militaire qualifiée. Les traités d'alliance prévoient en termes pudiques l'envoi de « troupes de secours », en réalité de mercenaires, à l'allié qui en ferait la demande sont nombreux. Le paradoxe veut que les interventions de contingents non crétois dans l'île sont plus fréquentes qu'on pourrait le croire à première vue : la situation politique de l'île est en effet instable, et les conflits entre les Etats et même au sein de certains Etats fréquents ; toujours désireux de complaire à leurs turbulents alliés, les Etats continentaux ont plus d'une fois donné suite à leurs requêtes. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre le traité d'alliance conclu par Attale I^{er} avec Malla.

Les mercenaires crétois en activité outre-mer rapportaient dans l'île une part importante de leurs gains sous forme de pièces d'argent. L'étude de quelques trésors monétaires trouvés en Crète a conduit Georges Le Rider à des conclusions qui confirment ce fait. Le Rider est parti de l'étude des surfrappes, c'est-à-dire de la réutilisation, assez fréquente dans la Grèce antique, par un Etat des monnaies d'un autre Etat. Constatant que Phaistos et Gortyne, en particulier, ont imprimé leur type sur de nombreuses monnaies de Cyrénaïque, et sachant que la plus récente de ces monnaies datait d'avant 322, date à laquelle Cyrène cesse de frapper monnaie, le savant français s'est demandé ce qui avait bien pu occasionner cette arrivée massive de numéraire étranger en Crète. Or en 322, Thibron, condottiere spartiate, passa en Crète, où il leva des troupes, puis il s'embarqua avec ses hommes pour l'Afrique. Durant un an environ, il guerroya en Cyrénaïque. En 322, la situation politique s'étant modifiée, les mercenaires crétois rentrèrent au pays. Ils ne revenaient pas les mains vides, comme en témoignent les monnayages de Phaistos et de Gortyne²⁰.

Ce n'est sans doute ni par goût du risque, ni par amour de la guerre que les Crétois allaient s'embaucher ainsi dans des armées



Fig. 1. — Le long voyage d'un objet d'art antique. Caricature de Stevenson, parue dans le *New Yorker*, mars 1973.



*Fig. 2. — Lécythe attique.
Env. 470 av. J.-C. Musée
d'archéologie et d'histoire
de Lausanne. Catalogue de
l'exposition Lausanne 1976,
Nº 32.*

*Fig. 3. — Lécythe corin-
thien. Env. 470 - 460 av.
J.-C. Musée d'archéologie
et d'histoire de Lausanne.
Catalogue de l'exposition
Lausanne 1976, Nº 33.*

*Fig. 4. — Lécythe eubéen.
Provenance Érétrie. Second
quart du V^e siècle av. J.-C.
Inédit.*

étrangères et combattre sous des cieux lointains. Les guerres qui ruinaient la Crète, guerres entre cités voisines et guerres civiles mettant aux prises les factions d'une même cité sont autant de témoignages d'une situation politique et sociale instable. Dans l'incapacité de survivre chez eux, les Crétois n'avaient d'autre issue que de s'expatrier. Considéré ainsi, le mercenariat apparaît comme le symptôme d'un déséquilibre politique, économique et social. Son étude débouche sur des perspectives assez différentes de celles que livrerait une simple description du phénomène.

On le voit, l'histoire ancienne fait appel à bien des disciplines, plus ou moins proches. La principale reste naturellement la philologie, l'étude des textes nous apportant la base de notre information. Mais nous ne négligeons pas pour autant les apports de l'archéologie, de la numismatique, de l'épigraphie ; le contact avec l'objet, avec le paysage, tel que peut le procurer la photographie, et, mieux encore, le voyage, me paraît essentiel, dans la mesure où, précisément, il contribue à faire mieux comprendre, à faire mieux sentir l'antiquité.

J'aimerais évoquer, pour illustrer deux directions possibles de la recherche en histoire ancienne, les œuvres de deux savants, œuvres selon moi exemplaires, même si elles paraissent orientées dans des directions assez divergentes. Je songe ici aux travaux de Louis Robert et de Moses Finley. Par ses observations dans le terrain, par ses recherches, par ses travaux critiques, par une érudition incomparable, Louis Robert a fait progresser nos connaissances dans une infinité de domaines, sur une infinité de points, dont la portée et le sens sont très divers. Moses Finley n'est ni un homme du terrain, ni un archéologue. En revanche, sa capacité de percevoir et d'éclairer d'un jour nouveau certains grands problèmes est exceptionnelle. L'un et l'autre, animés par un souci commun de promotion des études classiques, s'adressent aux spécialistes sans négliger l'ensemble du public cultivé. A ce titre aussi, ils sont des modèles à suivre. Chacun à leur manière, ils nous montrent que l'antiquité est un domaine vivant.

Pierre DUCREY.

NOTES

¹ *Greek Vase Painting, An Introduction*, New York, Metropolitan Museum, s. d.

² Cité par Karl E. Meyer, *The Plundered Past, The Story of the Illegal Trafic of Works of Art*, New York, Ateneum, 1973, p. XVIII.

³ Paul Veyne, *L'inventaire des différences*, Paris, Seuil, 1976, pp. 13-14.

⁴ André Fontaine, *Le Monde*, 13. 1. 1976 ; repris dans : A. Fontaine, *Le dernier quart du siècle*, Paris, Fayard, 1976, p. 83.

⁵ Thucydide, II, 37-38.

⁶ André Fontaine, *ibid.*

⁷ Voir P. Ducrey, édit., *Gibbon et Rome à la lumière de l'historiographie moderne* (recueil des communications présentées au Colloque de Lausanne), *Université de Lausanne, Publications de la Faculté des lettres*, XXII (1977), 265 p.

⁸ Cité par Henri I. Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954, p. 78.

⁹ Claude Bérard, *Vases grecs du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Catalogue de l'exposition Lausanne 1976*, notice du N° 33.

¹⁰ Je remercie mon collègue et ami Claude Bérard de m'avoir autorisé à reproduire ici l'un des lécythes qu'il a mis au jour dans sa fouille, à Erétrie, en septembre 1976. Ces vases seront publiés par Ingrid Metzger.

¹¹ Moses I. Finley, *L'économie antique*, Paris, Ed. de Minuit, 1975, pp. 37-38.

¹² Mortimer Wheeler, *Archaeology from the Earth*, Londres, Penguin Books, 1956, p. 17.

¹³ Voir P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, pp. 63-64.

¹⁴ Voir Moses I. Finley, *The World of Odysseus revisited, Proceedings of the Classical Association*, 71 (1974), pp. 15-16.

¹⁵ Carl W. Blegen et al., *The Palace of Nestor at Pylos in Western Messenia*, Princeton Univ. Press, dès 1966.

¹⁶ F. E. Winter, *Greek Fortifications, Phoenix, Suppl.* IX (1971), 370 p. ; Yvon Garlan, *Recherches de poliorcéétique grecque*, Paris, De Boccard, 1974, 423 p.

¹⁷ Voir P. Ducrey - O. Picard, *Recherches à Latô*, III. *Le théâtre, Bulletin de Correspondance hellénique*, 95 (1971), pp. 167-222 ; V, *Le prytanée, ibid.*, 96 (1972), pp. 567-592, ainsi que nos études à paraître dans : *Studi Cretese, Mélanges Doro Levi*, et dans : *Actes du IV^e Congrès international d'Etudes crétoises, Hérakleion 1976*.

¹⁸ Voir P. Ducrey - H. van Effenterre, *Traités attalides avec des cités crétoises, Kretika Chronika*, 1969, pp. 277-300 ; P. Ducrey, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 94 (1970), pp. 637-659.

¹⁹ Voir Polybe, IV, 8, 11.

²⁰ Georges Le Rider, *Monnaies crétoises du Ve au Ier siècle av. J.-C., Etudes Crétaises*, XV, Paris, Geuthner, 1966, pp. 134-146.